

31-01-2013

## SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2012

**Présents :** M. ELSEN, Président,  
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.  
MM. DUKERS, Mmes OZER, GILSON MM. DELOBEL, VAN DE WAUWER, Mmes  
TARGNION, CABODI, MM. BREUWER, MESTREZ, AYDIN, DETHIER, DEGEY,  
CANTELLA, RENARD, Mme BRACH, MM. DELAVAL, FANIEL, WEBER et  
LAMBERT, Membres.  
M. SIMONIS, Chef de corps.  
M. LEMAIRE, Secrétaire f.f.  
[Décisions n°0081 à 0097]

### LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 45.

**0081 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du lundi 1er octobre 2012 - Approbation**

Par 16 voix pour et 1 abstention,

APPROUVE

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du lundi 1er octobre 2012.

**0082 Budget 2013 - Vote de trois douzièmes provisoires - Déclaration d'urgence**

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 2 bis de l'ordre du jour.

**0083 Infrastructure - Maison de Police de Hodimont - Achat d'une nouvelle chaudière - Détermination du mode passation et attribution du marché - Ratification - Déclaration d'urgence**

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 8 bis de l'ordre du jour.

**0084 Secrétariat du Collège, du Conseil de police, du Comité de Concertation de Base ainsi que du Conseil Zonal de Sécurité - Décision - Déclaration d'urgence**

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 11 bis de l'ordre du jour.

**0085 Personnel - Comptable - Remplacement - Décision - Déclaration d'urgence**

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 11 ter de l'ordre du jour.

**0086 Finances - Caisse de la Zone - Situation au 30 septembre 2012**

A l'unanimité des membres présents ;

PREND POUR NOTIFICATION

Le procès-verbal de situation arrêtée au 30 septembre 2012.

**0087 Budget 2013 - Vote de trois douzièmes provisoires**

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE

Le Collège de Police à effectuer, pour l'exercice 2013, les dépenses à concurrence de quatre douzièmes des crédits obligatoires inscrits et approuvés.

**0088 Conseil de Police - Succession d'une mandature à l'autre - Fixation du nombre de membres - Vu l'urgence, décision du Collège - Ratification**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De fixer le nombre de membres que compte chaque conseil communal au conseil de police comme suit : Verviers : 14 membres, Dison : 4 membres et Pepinster : 3 membres.

**0089 Personnel - Mobilité - Phase 2012/05 - Ouverture d'emplois**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

• de déclarer vacants pour la mobilité:

- 2 emplois de Commissaire chef de service opérationnel et/ou pilote fonctionnel ;

- 2 emplois d'Inspecteur Principal chef d'équipe de quartier ou d'équipe dans un service central ;

- 4 emplois d'Inspecteur dans le cadre opérationnel :  
o 1 emploi spécialisé d'Inspecteur Maître-chien ;  
o 3 emplois d'Inspecteur de proximité.

• de fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de corps (ou l'officier ou membre du personnel de niveau A) auquel ressortit l'emploi vacant et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude.

• de laisser la fixation de la date ultime d'introduction des candidatures et de la date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit intervenir à la Direction de la Mobilité et de la Gestion du personnel (DGS/DSP) de la Police fédérale, selon son organisation de la procédure.

**0090 Personnel - Mobilité - Phase 2012/02 - Niveau A GRH - Clôture**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De clore la phase de mobilité 2012/02 (n° 4005) – Calog niveau A ou CP pour le service GRH.

**0091 Personnel - Mobilité - Phase 2012/03 - Niveau A GRH - Clôture**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De clore la phase de mobilité 2012/03 (n° 4007) – Calog niveau A ou CP pour le service GRH.

**0092 Personnel - Mobilité - Phase 2012/04 - Niveau A GRH - Clôture**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De clore la phase de mobilité 2012/04 (n° 4003) – Calog niveau A ou CP pour le service GRH.

**0093 Matériel informatique - Remplacement d'imprimante laser couleur de groupe - Commande par contrat cadre**

A l'unanimité des membres présents;

ARRETE

Article 1<sup>er</sup> :

Il sera passé un marché – dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée s'élève approximativement à 8.858,36 € - ayant pour objet l'acquisition de 8 imprimantes laser couleur.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2 :

Le marché dont il est question à l'article 1<sup>er</sup> sera passé via le contrat-cadre conclu par la Police Fédérale accessible aux polices locales (FORCMS PRINT 049-2).

Article 3 :

Le marché dont il est question à l'article 1<sup>er</sup> sera financé comme il est dit ci-après :  
Budget extraordinaire 2012 – Allocation n° 330/742-53 « Achat de matériel informatique ». (Solde = 39.750 €)

**0094 Infrastructure - Maison de Police de Hodimont - Achat d'une nouvelle chaudière - Détermination du mode passation et attribution du marché - Ratification**

A l'unanimité des membres présents;

PREND ACTE

de la décision du Collège de Police du 21 novembre 2012 relative au choix du mode de passation de marché sur simple facture.

**0095 Véhicules - Achat d'équipement police - Détermination du mode de passation du marché**

A l'unanimité des membres présents;

DECIDE

Article 1<sup>er</sup> :

Il sera passé un marché – dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 11.570 € - ayant pour objet l'achat de 4 rampes de police et de leurs accessoires.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2 :

Le marché dont il est question à l'article 1<sup>er</sup> sera passé par procédure négociée sans publicité

Article 3 :

Le marché dont il est question à l'article 1<sup>er</sup> sera financé comme il est dit ci-après :  
Budget extraordinaire 2012 – Allocation n°330/743-52 « Achat de véhicules » -  
Montant initial de 255.000,00 €

**COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

Budget 2012 - Modifications budgétaires - Approbation

**LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20 HEURES 59.**

**LA SEANCE EST REPRISE IMMEDIATEMENT A HUIS CLOS.**

**LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21 HEURES 55.**

PAR LE CONSEIL DE POLICE :

Le Secrétaire f.f.,

Le Président

Vivien LEMAIRE

Marc ELSÉN